

*Quelques fleurs
sauvages
de
La Drôme*

sommaire

- Le mot du Maire
- Les informations municipales
- Les associations
- Vie pratique



Chères Vinsobraises et Chers Vinsobrais,

Ce bulletin est composé et distribué en ce mois de juillet dans une période pleine de l'espoir généré suite à la levée des principales contraintes imposées par la crise sanitaire liée au « Covid 19 ».

Les dernières communications du premier ministre vont dans le sens d'un retour progressif à une gestion économique libérée de ses principales contraintes.

Cette crise sanitaire et ses impacts humains et économiques auront cependant permis de resserrer les liens humains d'aide et de solidarité au travers d'un volontariat, qu'il soit bénévole ou professionnel, mis au service des plus fragiles d'entre nous. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

Pour ma part, je vais me consacrer, avec l'aide du conseil municipal et des acteurs économiques et associatifs, à aider et soutenir la tenue des diverses manifestations festives, qu'elles soient liées à l'économie, au tourisme ou à la culture.

Ces derniers mois, nous avons mené à terme la réalisation des travaux sur le secteur de la Bane, avec comme résultat la création d'une voie nouvelle permettant de relier la partie Est de Vinsobres, la création de parkings et la mise en valeur esthétique de son entrée par la montée du Moulin.

En parallèle, nous avons lancé les études préliminaires liées à la sécurisation de l'alimentation en eau potable du village, ainsi qu'au projet de revitalisation du centre bourg par l'aménagement et l'embellissement des places autour de la mairie.

Pour terminer mon propos, je tiens à remercier, comme je le fais à chaque parution de lettre ou bulletin d'informations, l'équipe municipale, ainsi que les employés communaux pour leur action et leur investissement au service de la population, notamment leur implication et leur dévouement jamais démentis pendant la crise sanitaire.

Avec le conseil municipal, je remercie aussi les bénévoles qui s'investissent pour le village, et particulièrement Guy Chevillon, dont l'aide nous est précieuse.

D'autre part, nous avons recruté une nouvelle secrétaire, Julie, qui est à votre disposition à l'accueil de la mairie pour recueillir vos différentes demandes.

Les manifestations estivales proposées par les associations durant l'été vont de nouveau pouvoir se dérouler et contribuer ainsi à l'animation de Vinsobres (voir pages suivantes).

Grand merci aux associations pour ces moments conviviaux à venir.

Excellent été à toutes et à tous !

Claude Somaglino

ANNEE 2020 - M14 (budget général) : La capacité d'autofinancement ressort à 153 960 €.

ANNEE 2020 - M49 (budget eau et assainissement) : Des études ont été engagées pour permettre le renforcement de la ressource en eau potable de la commune, les travaux pourront commencer dès confirmation de l'obtention des subventions prévues.

LES CHIFFRES SIGNIFICATIFS DU BUDGET PRIMITIF 2021 - M14 : budget voté à l'unanimité

L'année 2021 est une année de transition, car de lourds investissements ont été réalisés en 2020 et les subventions accordées par les financeurs n'ont pas été encaissées. Il faut donc presque un exercice de « pause-investissement » pour remettre notre capacité d'autofinancement à flot.

Le programme de la Bane se termine (fin des paiements des acomptes aux entreprises).

Ne sont prévus que de « petits investissements » : achat véhicule pour les services techniques, d'une benne, adressage postal (panneaux poteaux kits), petit matériel, logiciel cimetière, toitures des lavoirs, réparation de la salle des fêtes, étude pour le centre bourg, modification du PLU, travaux enfouissement des lignes électriques et téléphoniques (SDED), menuiserie salle polyvalente, et la quote-part de l'achat du terrain de la Bane.

Pour le budget de l'eau : captage du Moulin (travaux) et études pour le schéma directeur d'assainissement).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
• Charges à caractère général	318 414 €	• Atténuation de charges	1 000 €
• Charges de personnel/frais assimilés	491 530 €	• Produits, services, domaine et ventes diverses	29 090 €
• Prélèvements Etat sur ressources communales	118 539 €	• Impôts et Taxes	823 289 €
• Autres charges gestion courante	101 303 €	• Dotations et participations	257 565 €
• Charges financières (intérêts emprunts dettes)	26 110 €	• Autres produits gestion courante	60 000 €
• Charges exceptionnelles	2 000 €	• Ordre transfert entre sections	40 000 €
• Dépenses imprévues	62 800 €	• Résultat reporté 2020	352 483 €
• Virement à la section Investissement	397 810 €	• TOTAL	1 563 427 €
• Ordre de transfert entre sections	44 921 €		
• TOTAL	1 563 427 €		

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
• Immobilisations incorporelles	18 150 €	• Subventions d'investissements	152 158 €
• Immobilisations corporelles	229 248 €	• Emprunts	350 000 €
• Immobilisations en cours	412 744 €	• Dotations et réserves	110 000 €
• Emprunts et dettes	79 716 €	• Virement de fonctionnement	397 810 €
• Dépenses imprévues	27 000 €	• Opérations financières	182 824 €
• Opération de transfert entre sections	40 000 €	• Transfert entre sections	44 921 €
• Solde d'exécution négatif reporté	430 855 €	• TOTAL	1 237 713 €
• TOTAL	1 237 713 €		

EVOLUTION des TAXES COMMUNALES

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
♦ Taxe d'habitation	14,35 %	14,35 %	14,35 %	14,35 %	14,35 %	14,35 %	14,35 %
♦ Foncier bâti	9,00 %	9,00 %	9,00 %	9,00 %	9,00 %	9,00 %	9,00 %
♦ Foncier non bâti	58,16 %	58,16 %	58,16 %	58,16 %	58,16 %	58,16 %	58,16 %
♦ CFE	21,17 %	21,17 %	21,17 %	21,17 %	21,17 %	21,17 %	21,17 %

Aucune augmentation de puis 2015

Droit du sol

Pour rappel : les permis de construire sont instruits par la CCBDP (Communauté de communes des Baranvies en Drôme Provençale). Le maire suit l'avis du service instructeur.

Tous travaux d'urbanisme : pergola, terrasse, piscine, abri de jardin... doivent faire l'objet d'une demande préalable à la mairie.

Pour tous les projets qui touchent à votre propriété, il est préférable de contacter le service d'urbanisme de la mairie avant d'entreprendre les travaux.

En 2021, nous avons eu 1 demande de permis et 29 demandes d'autorisation préalables.

Comité consultatif d'urbanisme

Deux réunions de ce comité se sont déroulées depuis la nouvelle mandature. Toutes les vinsobraises et tous les vinsobrais peuvent à tout moment s'y inscrire en mairie et ainsi participer aux réunions.

Nous allons créer un comité de pilotage, ouvert à toute la population, afin de travailler sur le projet d'aménagement du centre de village.

Aménagement centre du village

Notre commune a pour ambition de développer son attractivité économique et touristique et ainsi attirer des familles avec enfants.

Nous souhaitons créer un pôle central du village pour développer un lieu de rencontre et d'animation, sous forme de « place de village ».

Le périmètre retenu pour l'étude est :

- ♦ place du Bassin Neuf,
- ♦ la place devant la salle des fêtes,
- ♦ les parkings sous la mairie, celui Traverse Souviale et rue Laparan.

Ce projet intégrera l'aménagement des accès handicapés pour les établissements recevant du public : mairie, salle des fêtes, comité des vignerons, office de tourisme.

Il sera réalisé en plusieurs tranches successives.

Le CAUE (conseil architecture urbanisme et environnement), association d'utilité publique, nous accompagne dans la réalisation d'un cahier des charges et la mise en route du projet.

En ce qui concerne les financements, nous avons sollicité le département, la région et l'Etat.

Rejoignez-nous dans le comité de pilotage !

La première réunion de ce comité aura lieu au mois de septembre.

(plan avec périmètre coloré page ci-contre).

Crèche

La société CESE « Les p'tits Babadins » nous a sollicité pour installer une micro-crèche dans notre village. Cela correspond à un besoin des familles.

Nous sommes actuellement en relation avec cette société pour étudier le projet.

La BANE

Après discussion avec l'opérateur DAH (Drôme Aménagement Habitat), le nombre de logements futurs est à la



baisse, ce qui nécessite une modification de droit commun du PLU (plan local d'urbanisme). Le dossier est mis à disposition à la mairie depuis le 9 mars 2021.

Le nombre de logements était au maximum de 47.

A notre demande, et en accord avec DAH, il serait ramené au plus à 34.

Réhabilitation d'un ensemble immobilier

Les travaux de rénovation de l'immeuble situé au 10 rue Grande (ancienne maison Julian), sont pratiquement terminés.

Cet immeuble, appartenant au Département a été mis à disposition de Drôme Aménagement Habitat (DAH) à travers un bail emphytéotique de 66 ans pour la rénovation, avec la création de 3 appartements indépendants de type logements sociaux destinés à la location.



3 lots de type F3 avec chacun une entrée individuelle :

- deux appartements au rez-de-chaussée, en duplex avec chacun une cour privative à l'avant du bâtiment, et un petit jardin au sud.
- un appartement au deuxième étage avec une terrasse.

Les arbres ont été préservés à l'avant et à l'arrière du bâtiment.

Cette réhabilitation viendra augmenter le parc de logements sociaux du village.

Un grand merci aux secrétaires qui nous aident dans ces dossiers d'urbanisme.

Marie Rogez et Marie-Pierre Monier

Périmètre envisagé



Visualisation des centres d'intérêts concernés par le projet



Comme chaque année durant l'été les travaux de voirie pris en charge par la CCBDP (Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale) vont se réaliser.

L'enveloppe pour cette année est d'environ 54 000 €.

Le chemin des Andronnies va avoir un revêtement en bitume.

Au niveau gravage des chemins :

- ◆ Le chemin des Préaux de l'Ancienne Ecole à La Délie.
- ◆ Le chemin des plaines à Vinsobres sur petite partie très pentue.
- ◆ 2 chemins au quartier des Paluds.

Le fauchage, après un appel d'offre infructueux, a finalement été attribué à l'entreprise Loreille Ferrand. Ces choix ont été validés par le comité consultatif « VOIRIE » réuni à cet effet.

D'autres travaux seront réalisés, en fonction des besoins, par nos agents comme les années précédentes. Nous les remercions pour leur compétence.

Roger GLEIZE - Jean MOUTON



Renforcement du réseau

Des travaux de renforcement des réseaux électriques sont en cours de réalisation par l'entreprise RAMPA, sous l'égide du SDED (Service public Des Energies dans la Drôme), depuis le transformateur de la Grand Rue jusqu'à la sortie du village, route de Venterol.

Il s'agit de passer les réseaux électriques et téléphoniques en souterrain, ce qui permettra d'éliminer les poteaux existants, tout en assurant une distribution renforcée sur ce secteur.

Claude Somaglino

Eau et assainissement

Au mois de Juillet, nous aurons le choix de l'entreprise pour la réalisation du raccordement du second forage et la mise aux normes de la station de pompage du Moulin. Les travaux devraient se dérouler pendant le dernier trimestre de cette année.

Nous allons lancer le schéma directeur de l'eau potable en le couplant avec le schéma directeur défense incendie, ceci pour limiter les coûts.

Le schéma directeur de l'assainissement est enclenché. Nous en sommes à la procédure d'appel d'offre d'un prestataire. La campagne de mesures devrait durer plusieurs mois à partir de l'automne.

Il est à noter qu'à la station d'épuration un grand nombre de débris arrivent, débris qui devraient avoir pour destination les ordures ménagères ; ceci entraîne un dysfonctionnement, surtout en cas de pluie importante.

Notre délégataire SUEZ, dans le cadre du contrat qui nous lie, nous a transmis les nouveaux tarifs applicables au 1^{er} avril 2021 :

Assainissement :

- ◆ L'abonnement semestriel passe de 16,56 € à 17,83 €
- ◆ La consommation MB passe de 0,645 € à 0,6964 €

Eau potable

- ◆ L'abonnement semestriel passe de 16,86 € à 17,77 €
- ◆ La consommation MB passe de 0,43 € à 0,4631 €



Les rapports de l'eau et assainissement pour 2020 sont consultables en Mairie.

Roger Gleize - Claude Cdoi

Ces 6 premiers mois de l'année ont permis de réaliser un certain nombre de chantiers en plus de l'entretien courant que nous avons eu à cœur de mener à bien.

Nous avons ainsi réalisé :

- ◆ Mise à neuf du stockage des poubelles de la Traverse SOUTOIVALE
- ◆ Mise en place des containers sur la Bane et transfert du stockage.
- ◆ Les toilettes de la bibliothèque ont été totalement refaites.
- ◆ La cuisine de la salle polyvalente est aussi en réfection (mobilier/huisseries)
- ◆ Au cimetière, les murs ont été nettoyés et restaurés. Le colombarium de l'ancien cimetière a été aménagé d'une dalle. Sur le devant, un nouveau colombarium dans le nouveau cimetière est à l'étude.
- ◆ A « la Briante » des cyprès ont été plantés en remplacement d'arbres dégradés.
- ◆ Pour la voirie, des chemins sur « les plaines » et sur « les côtes » ont été refaits.
- ◆ Tous les bancs du village ont été repeints.
- ◆ Des marches supplémentaires ont été mises en place entre le jardin de la tour de Paris et la rue du même nom afin d'en faciliter l'accès. Ces travaux ont été menés en collaboration avec le CATV. (voir photo page 25)

L'arrivée des beaux jours nous a permis de travailler au fleurissement du village.

Nous avons pu partager ce rendez-vous annuel avec les VINS OBRAIS autour des fleurs le 10 Avril (photo ci-dessous)

Nous rappelons le service d'enlèvement des encombrants pour les personnes non motorisées que nous avons mis en place. Un cahier pour s'inscrire est à votre disposition à la mairie.

Merci à l'équipe des employés communaux.

VINSOBRES
Fleurissement
du village



SAMEDI 10 AVRIL 2021
9h00 à 12h00
Place du Bassin Neuf

Événement organisé par le Syndicat de Valdeygues
à la demande de la Mairie de Vinsobres
Département de la Haute-Savoie
Organisé par le comité des Jardins, etc...
Mairie de VINSOBRES - 1 rue de la Tour de Paris
01150 VINSOBRES - France - Tél : 03 78 28 10 10
www.vinsobres.fr

Bon été à tous

Denise Roussel - Philippe Boursaux



La déchèterie intercommunale - Z.A. Les Laurons 26110 NYONS

Horaires d'ouverture : lundi au samedi : 9h-12h / 14h-17h

Fermeture les dimanches et jours fériés

Accès à la déchèterie :

Tout usager, particulier ou professionnel,
doit présenter son badge d'accès gratuit au gardien à chaque passage.

Plus d'infos : www.cc-valdeygues.fr



L'année scolaire 2020-2021 se termine ; celle-ci comme la précédente aura été marquée par l'épidémie COVID 19.

Ce fut une année rythmée par la succession de nombreux protocoles sanitaires, nous obligeant à réagir promptement pour être au plus près de la réalité du terrain et ainsi offrir à nos enfants des conditions presque normales pour suivre leur scolarité.

Notre école n'a connu qu'un seul jour de fermeture pour cause de cas COVID, la veille des vacances de printemps.

MERCI à tous, enfants, parents, personnel communal et équipe éducative de nous avoir permis de maintenir notre école ouverte cette année.

Suite à des mouvements de personnel communal, nous sommes en cours de recrutement de 2 agents pour renforcer nos équipes en place.

L'équipe éducative est maintenue dans sa forme actuelle. Quelques chiffres prévisionnels pour la rentrée 2021-2022 :

- ◆ **75 enfants scolarisés**
- ◆ **26 en section maternelle Mme Largier**
- ◆ **26 en CP/CE1 Mme Bengué Directrice**
- ◆ **23 en CE2/CM1/CM2 Mr Cottalorda**
- ◆ **Equipe éducative de 3 professeurs des écoles,**
1 ATSEM, 1 aide ATSEM



En ce beau mois de juin, compte tenu des nouvelles dispositions sanitaires, nous avons pu réouvrir certaines activités interdites au plus fort de l'épidémie, sortie cinéma, intervenants sportifs (foot), etc....

Souhaitons que ce retour à la normale s'accélère car de nombreux projets sont dans les cartons (cf dernier conseil d'école).

Merci à notre équipe périscolaire pour son dévouement et le service rendu aux familles (cantine et garderie).

Très bonnes vacances d'été à tous et rendez-vous en septembre pour une nouvelle année enfin normale.

Claude Calvi - Estelle Liely

Développement durable

La 1ère commission Développement Durable qui s'est tenue le 22 juin a déjà réuni beaucoup d'idées pour l'avenir durable de la commune.

Si vous êtes intéressé(e) par l'écologie, la gestion des déchets, la préservation des ressources, le co-voiturage, les jardins partagés, la préservation de la faune et la flore, il est toujours temps de rejoindre cette commission !

Voici les dates des prochaines commissions :

- ⇒ **Mardi 20/07 à 20h00 à la mairie**
- ⇒ **Mardi 24/08 à 20h00 à la mairie**

Vous pouvez nous contacter :

Mail : contact@mairievinsobres.fr

ou Tél : 04 75 27 64 49

Site internet ou page facebook

⇒ www.vinsobres-mairie.fr

⇒ <https://www.facebook.com/Mairie-de-Vinsobres-103078464690505/>

*Magali Campana
Christian Torte*



Le conseil municipal souhaite mettre en place un Conseil Municipal des Enfants (CME).

Ce CME a plusieurs objectifs :

- Objectifs généraux :
Institutionnaliser la place de l'enfant dans la commune, permettre l'expérimentation de la citoyenneté en menant des actions concrètes pour les autres, donner un droit de parole aux enfants et leur permettre d'être consultés par leurs aînés sur des projets les concernant...
- Objectifs pédagogiques : Apprendre à travailler ensemble dans l'intérêt des jeunes de la commune, exprimer ses idées, être porteur des idées d'un groupe, monter un projet en se fixant des priorités et en respectant un cadre budgétaire...
- Objectifs opérationnels : Être membres actifs de la commune en participant aux événements, aux manifestations locales, donner aux enfants un lieu d'échanges et de dialogues, donner leur avis sur les projets qui les concernent dans la commune...

Celui-ci sera ouvert aux enfants en classes de CM1-CM2 et 6^{ème}.

Les enfants seront élus et leur mandat sera de 2 ans.

Les projets qui seront traités par ce CME seront ceux les concernant.

Des exemples :

- ◆ Réaménagement des aires de jeux existantes ?
- ◆ Réaménagement de la cour de l'école ?
- ◆ Mise en place d'une journée de civisme ?
- ◆ Lieux de rencontres pour les jeunes ?
- ◆ Création d'une journée d'échanges enfants/adultes sur des thèmes qui les intéressent ?



Le CM adultes leur proposera des sujets de travail, mais ils seront tout à fait libres d'en proposer également.

Pour que cela fonctionne, nous allons avoir besoin de l'implication des jeunes élus bien sûr, mais également celle des partenaires (équipes éducatives, associations, élus adultes) et de la motivation des parents.

Je vous invite donc à parler de ce projet à vos enfants (entrant en CM1-CM2 ou 6^{ème} à la future rentrée scolaire).

**Les Tères élections du Conseil Municipal des Enfants de Vinsobres
devraient intervenir en fin d'année 2021**

Estelle LIELY - Magali Campana

Les rives de l'Eygues

Après la venue du Préfet en 2019 et la mise en place du syndicat unifié de l'Eygues, d'importants travaux ont été effectués dans le lit de la rivière pour la 1^{ère} fois depuis 30 ans.

Les travaux vont se poursuivre cette année notamment au niveau du confluent du Rieu.

Le Syndicat de l'Eygues a aussi en charge le respect de la propreté de la rivière et de ses abords. On peut observer de nombreux dépôts sauvages de toutes sortes. Certaines personnes ont été averties pour qu'elles enlèvent leurs dépôts illicites.

Le Préfet a donné des instructions strictes à la gendarmerie pour verbaliser les contrevenants.

La Municipalité et le Syndicat de l'Eygues conjuguent leurs efforts et sont intransigeants pour avoir une rivière propre.

Rogez Gleize



Un nouvel agent d'accueil est opérationnel, ce qui nous a permis de mieux répartir la charge de travail de notre équipe administrative et ainsi de répondre au mieux à nos administrés. Notre site internet : www.vinsobres-mairie.fr régulièrement actualisé, permet de trouver une multitude de renseignements administratifs et pratiques.

Une page FACEBOOK officielle, accessible depuis Facebook ou par le lien :

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Vinsobres-103078464690505/>



relaye les informations ponctuelles (communication officielle et autres infos utiles).

Notre logiciel de visioconférence nous a permis de garder le contact avec nos fournisseurs et l'administration quand les réunions en présentielles étaient interdites.

La couverture WIFI de la mairie a été renforcée par un nouvel équipement.. *Claude Caloi*

Comité consultatif Jeunesse et Sports

A l'heure où j'écris cet article, il n'y a pas encore eu de nouvelle réunion de ce comité, ce qui n'a pas empêché d'avancer sur un certain nombre de points qui avaient été abordés lors de la 1^{ère} réunion :

- ◆ Le site internet de la mairie a été mis à jour avec la liste des associations proposant du sport : <http://www.vinsobres-mairie.fr/pratique-vie-locale/activites-sportives/>
- ◆ Le sol proche du mur d'entraînement du tennis devrait être prochainement refait après étude des devis de réflexion.
- ◆ Nous étudions la possibilité de proposer un réaménagement de la moitié du stade actuel. L'autre moitié étant maintenue pour les activités sportives de l'école et pour permettre l'atterrissage de l'hélicoptère de secours des pompiers. Des propositions d'aménagement avec un pump track ont été faites, mais il conviendra d'avancer le projet plus en détail.

- ◆ Par ailleurs, une personne extérieure à notre comité a fait une proposition de golf miniature directement à la mairie ; nous étudierons ce dossier lors d'une prochaine réunion.

Pendant le confinement, de nombreuses familles sont venues sur le stade avec leurs enfants, ce qui semble dire que le lieu est attractif, mais qu'il convient d'y faire des aménagements, afin que chacun puisse y trouver sa place. J'invite donc tous les Vinsobrais qui souhaitent œuvrer pour définir ce nouvel espace à venir aux réunions proposées ou à me faire part de leurs idées directement (sur papier, à mon attention à la mairie) pour transmission au comité.

D'avance merci de votre contribution pour faire de Vinsobres un village encore plus attractif !

Estelle Liely

Parc des Baronnie Provençales

Comme vous le savez certaines communes situées à l'intérieur des limites du Parc, n'y sont pas adhérentes. **Mais cela évolue, 7 communes :**

- | | |
|-------------|------------------------------|
| - Aulan | - Méindol Les Oliviers |
| - Chalencon | - Saint-Pantaléon-les-Vignes |
| - Rémusat | - Bellecombe-Tarendol |

ont délibéré favorablement pour adhérer au syndicat mixte, inaugurant ainsi leur procédure d'entrée dans le Parc. C'est une bonne chose pour notre territoire.

Du fait du renouvellement des conseillers régionaux et départementaux, il y aura de nouvelles élections en septembre au sein des collèges représentant les régions et les départements.

Par contre les représentants des communes désignés par les conseils municipaux élus en 2020, restent en place. Une nouvelle élection au président du Parc, ainsi que la désignation des membres du bureau devront également avoir lieu. Retrouvez toutes les informations et activités du Parc, sur le site :

<https://www.baronnies-provencales.fr>

Philippe Boursaux et Marie-Pierre Monier





Ce ruban est le symbole de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Une délibération a été également prise en conseil municipal pour appeler à cette lutte.

Une information a été installée sur tous les panneaux municipaux, avec les coordonnées téléphoniques des organismes concernés, nous les rappelons ci-dessous :

NUMERO NATIONAL : 3919 (7 jours sur 7)

Les coordonnées à retenir :

♦ **Intervenante sociale en gendarmerie de Nyons :**

Chrystel COLIN, ISG Sud-Drôme (Pierrelatte)

Tél 04 75 96 07 10 - Portable : 06 26 71 29 17

E-mail : chrystel.colin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Lundi, mardi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
et jeudi de 8h30 à 12h.

♦ **REMAID :**

Tel. Victimes : 04 75 55 39 34

Tel. Secrétariat : 04 75 55 94 59

N° NATIONAL : 116 006

♦ **Planning familial de Nyons :**

4 place Jacques Martin Deydier (ex place de l'ancienne mairie) à Nyons - 04 75 26 43 26.

Les permanences :

Lundi fermé

Mardi : 09h00 - 14h30 sur RDV ; 14h30 - 17h sans RDV

Mercredi : 14h00 - 17h30

Jeudi : 09h00 - 14h30

Vendredi : 09h00 - 18h00

♦ **CDIFF : 04 72 82 06 10**

Fondée en 1972 à l'initiative de l'État, la Fédération Nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – FN C I D I F F est un relais essentiel de l'action des pouvoirs publics en matière d'accès aux droits pour les femmes, de lutte contre les discriminations sexistes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Vous pouvez appeler ce numéro

le lundi de 13:30 h à 17:00 h,

du mardi au vendredi de 09:00 h à 12:00 h et de 13:30 h à 17:00 h

pour obtenir un rendez-vous à la permanence de la mairie de NYONS.



Chères Vinsobraises et chers Vinsobrais,

« Et nous, les petits, les obscurs, les sans-grades, Nous qui marchions fourbus, blessés, croûtés, malades, Sans espoir de duchés ni de dotations ; Nous qui marchions toujours etc. »

Nous avons choisi de mettre en exergue de notre billet semestriel – en espérant qu'il ne sera pas tranqué cette fois-ci – ces vers célèbres d'Edmond Rostand, à la gloire des simples soldats de la Grande Armée, pour attirer l'attention sur celles et ceux dont on ne parle jamais ou, en tout cas, pas assez. Celles et ceux qui sont parfois ignorés voire même, méprisés.

Nous voulons mentionner les employés communaux ou territoriaux. Ou, pour reprendre des mots plus simples que ceux de la terminologie administrative : les dames des écoles, les femmes de ménage, les secrétaires, les cantonniers, les ouvriers... sans qui notre belle commune ne serait pas ce qu'elle est.

Pour avoir longtemps travaillé avec la plupart d'entre eux, nous connaissons leur compétence, leur professionnalisme, leur esprit d'initiative et leur goût du travail bien fait. Nous connaissons aussi la bonne ambiance qui règne entre eux. Qu'il vente, qu'il fasse trop froid ou trop chaud, ils sont là ! Soucis familiaux, fatigue, lassitude, elles ou ils sont toujours là !

Alors, en notre nom et au nom de toutes celles et tous ceux qui nous font confiance, nous tenons tout simplement à leur dire MERCI et les assurer de notre soutien. Nous souhaitons que ceux qui sont actuellement en arrêt de travail nous reviennent bien vite et en pleine forme.

Sylvie Borel, Stéphanie Comud et Olivier Roque d'Orbecastel
pour la « Liste des intérêts communaux »

C.C.A.S. (centre communal d'action sociale)

Le C.C.A.S. est à votre disposition pour toutes demandes d'aides financières, alimentaires chauffage, pour vos enfants, etc.)

**Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à solliciter la mairie
pour une aide éventuelle
en appelant le 04 75 27 64 49.**

Marie Rogez - Denise Roussel

Etat civil

Pour la période du 16 décembre 2020 à ce jour :

Avis de naissance

- MOUTON Charly le 23/01/2021
- LIELY Artur le 14/02/2021

Mariages

- VALLO T Anaïs et Sébastien CHENEVAL le 6/02/2021
- BAYE T Alice et TUR Jérémie LE 29/05/2021
- JULLIAN Christine et HELLER Marc le 19/06/2021

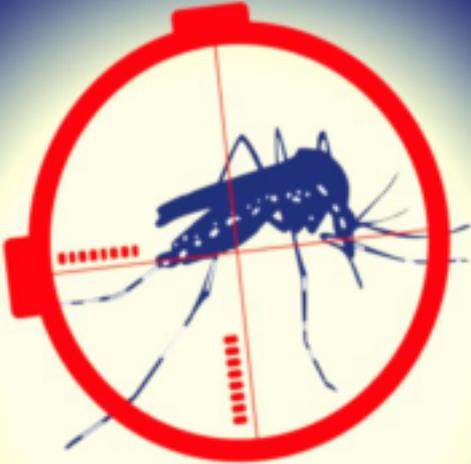
Avis de décès sur la commune et hors commune :

- BRUN André le 24/01/2021
- BONNARD Jean-Louis le 10/04/2021
- LAFONT Jean Claude le 08/02/2021
- AIRMA Brayearn le 21/05/2021
- UBASSY Ginette le 16/02/2021
- RUELLE Paul le 02/06/2021
- BOUCHET Aimée le 27/02/2021
- POUIT Danièle le 16/06/2021
- LITAUDON Marie-Claude le 11/03/2021

Soyez vigilants, respectez les consignes ci-dessous, pour vous, pour votre voisinage, pour votre quartier. Merci.

Claude Somaglino

Il peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika lorsqu'il est porteur de ces virus.



MOUSTIQUE TIGRE*
LUTTONS CONTRE SON INSTALLATION!

Ce moustique est particulièrement nuisant. Il s'est installé depuis 2004 dans le sud de la France et son territoire est en pleine expansion.

Comment le reconnaître ?

- Il se distingue des autres moustiques par sa coloration noire et blanche.
- C'est un moustique qui pique le jour.
- Il se déplace peu (une centaine de mètres) : le moustique qui vous pique est né chez vous.

*Aedes Albopictus - taille réelle à l'âge adulte : 5mm

Pour lutter contre ce moustique, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos.



Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.



Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.



Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.

Je couvre, je jette, je vide tous les récipients pouvant contenir de l'eau



Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).



Entretien le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.



Couvrir toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

Les produits anti-moustiques ne permettent pas de les éliminer durablement.



ARS Auvergne-Rhône-Alpes
www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr

Chiens errants - hygiène - nuisances sonores

Nous constatons toujours la divagation de chiens dans les rues du village, et avons été destinataires de plusieurs plaintes émanant de Vinsobrois.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de laisser les chiens en liberté sur la voie publique.

D'autre part, il existe plusieurs bornes de « propreté hygiène canine » (photo ci-contre), et une nouvelle vient d'être installée à l'angle de la **Montée Gareu**.

Merci de respecter la propreté du village en utilisant ces bornes lorsque vous sortez vos animaux.

Pour le bien vivre de tous les villageois, nous vous demandons de ne pas laisser aboyer vos chiens, des réclamations ayant été déposées en mairie.

Merci de votre compréhension.

Claude Somaglino





**Le Comité d'Animation Touristique
de Vinsobres
a pour vocation
d'animer le village**

Bureau du CATV
(assemblée générale du 05/02/21)
Présidente : Sylvette ANDRE
Vice-Président : Philippe BOURSAUX
Secrétaire : Ghislaine VINCIFORE
Secrétaire Adjointe : Solange GOMEZ
Trésorier : Dirk Van Geertruy
Trésorier adjoint : Francis BIAGINI

LES EVENEMENTS

MARDI 6 JUILLET : Soirée estivale, dégustation de produits du terroir, autour du verre de l'amitié.

JUILLET ET AOÛT : Présence du CATV au camping municipal pour présentation du village, de ses activités et balade dans Vinsobres, une semaine sur deux.

MARDI 20 JUILLET : Concert de musique classique par le quatuor AKHTAMAR, suivi du pot de l'amitié. (affiche ci-dessous)

SAMEDI 24 JUILLET ET DIMANCHE 25 JUILLET : « ARTS EN BALADE » : Découvrez les ateliers d'artistes en parcourant le centre historique de VINSOBRES (affiche ci-dessous).

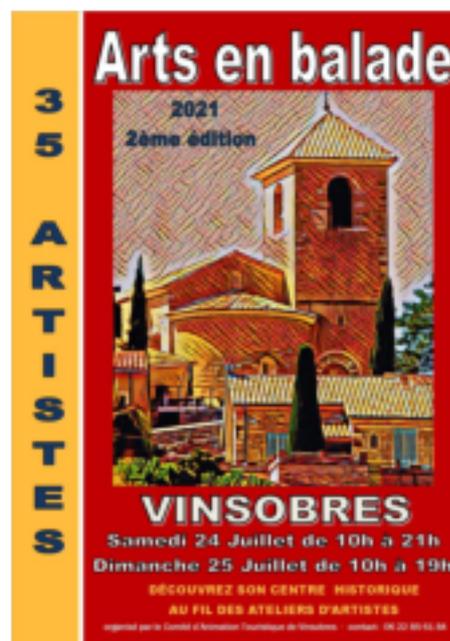
MARDI 10 AOÛT : Soirée estivale avec animation musicale et auberge espagnole.

VENREDI 20 AOÛT : Soirée spéciale « AIOLI » sur la place du bassin neuf avec animation musicale. Inscription à la boulangerie et à l'épicerie.

MARDI 31 AOÛT : Soirée estivale, dégustation du terroir, autour du verre de l'amitié.

SEPTEMBRE : Opération « Nettoyons la nature »

FIN NOVEMBRE : Marché de Noël. Vous trouverez différents stands sur le thème de Noël pour vos cadeaux de fin d'année



LES RANDONNÉES

Le CATV continue de proposer chaque mercredi deux randonnées :

- ♦ Le groupe « la petite randonnée » qui propose aux adhérents une promenade sur les chemins autour de Vinsobres.
- ♦ et le groupe de « la grande randonnée » qui rayonne sur les Baronnies, le Ventoux et au-delà.

A Vinsobres, on aime marcher !!





Bonjour à toutes et à tous.

L'Abeille vinsobraise est heureuse de vous retrouver par le biais du journal municipal après une « année blanche ».

Voici les manifestations prévues pour cette saison 2021/2022 :

1er rendez-vous, le 13 JUILLET à 19h00, place du BASSIN NEUF

pour le repas républicain. Nous vous proposerons notre traditionnelle soupe au PISTOU (+ Apéro, grillades, etc...). Le menu exact et le déroulement de la soirée vous seront communiqués en temps utile par voie d'affiche. Nous espérons vous accueillir aussi nombreux que lors des précédentes éditions.

Le 11 AOUT à 11h 00 : Nous accueillerons le trio de Gaby SCHENKE (saxo, guitare, contrebasse) pour le désormais très attendu APERO-JAZZ qui est proposé dans le cadre du festival PARFUM DE JAZZ de Buis/St Paul. Il sera suivi d'un apéritif offert par la municipalité et d'une auberge espagnole.

En SEPTEMBRE-OCTOBRE : Nous organiserons notre assemblée générale. Nous vous signalons d'ores et déjà qu'elle est ouverte à toutes les personnes intéressées et non pas seulement aux adhérents.

Nous avons renouvelé notre partenariat avec le Centre dramatique de Valence et nous accueillerons donc trois spectacles dans le cadre de la COMEDIE ITINERANTE : le 1er en octobre (date inconnue à ce jour) avec NOS PAYSAGES MINEURS.

Puis nous nous retrouverons en 2022, le 18 JANVIER pour TABATABA et le 14 AVRIL pour TÛNDE, deux pièces qui traitent, l'une des rapports humains liés aux traditions en Afrique, l'autre du rapport à l'identité dans une création du collectif de Valence. Nous devrions pouvoir proposer ces deux spectacles aux collégiens de Nyons.

Avant 2022, vous aurez l'occasion de venir écouter un conteur, le 3 DECEMBRE à 20H30 à La RUCHE, conteur que nous accueillerons dans le cadre du festival CONTES ET RENCONTRES qui propose des soirées-contes dans de nombreux villages des Baronnies.

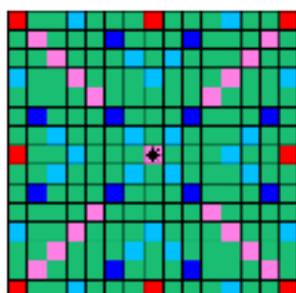
Deux soirées seront dédiées cette année à Roger PASTUREL et Jean-Louis RAMEL décédés récemment et qui étaient deux piliers de l'Association Contes et Rencontres.

L'ABEILLE VINSOBRAISE vous souhaite un bon été, riche de rencontres et festif.

Olivier Proal



Le temps de vivre



La collégiale du temps de vivre est fermée en raison de la pandémie depuis de nombreux mois.

Le club ré-ouvrira probablement en septembre prochain et nous vous communiquerons la date en temps utiles.

Nous espérons pouvoir nous retrouver sans les contraintes sanitaires actuelles, et reprendre nos activités dans la convivialité.

En attendant ces bons moments, bel été à tous.

Pour la collégiale, Jacqueline Gallaud - 04 75 27 63 31

L'Ecole de Musique de Vinsobres propose plusieurs activités :

- Des cours d'instruments
- Un atelier voix pour adultes
- Une chorale adultes

Siège social : Mairie de Vinsobres
Contacts : Dirk Van Geertruy 06 76 40 83 48
ou
Evelyne Sormaglino - 06 47 17 40 06

LES COURS D'INSTRUMENTS ENFANTS ET ADULTES

Nous pouvons dispenser des cours de piano, de guitare et de flûte à bec à Vinsobres et d'autres instruments à la demande.

Nos tarifs Enfants :

- 10 € pour l'adhésion à l'Ecole de Musique (tarif enfant)
- 90 € pour 10 cours par trimestre (cours d'1/2 heure avec solfège) pour les enfants vinsobrais

Nos tarifs Adultes :

- 15 € pour l'adhésion à l'Ecole de Musique (tarif adultes)
- 350 € pour une carte de 10 cours d'une heure

ATELIER VOIX ADULTES

Il est animé par René Linnenbank, professeur de chant classique et chef de chœur. Le tarif est de 45 € de l'heure (tarif du cours collectif, à diviser en fonction du nombre de participants). Si vous êtes intéressé(e), merci de le contacter au 06 84 41 38 00.

LA CHORALE ADULTES

René Linnenbank anime également cette chorale. Les répétitions ont lieu tous les jeudis soir (sauf pendant les vacances scolaires), de 18h00 à 20h00 à la salle polyvalente.

Elle est ouverte à tous avec un répertoire plutôt baroque et classique, et quelques auteurs plus contemporains.

Nos tarifs :

- 15 € pour l'adhésion à l'Ecole de Musique
- 45 € par trimestre

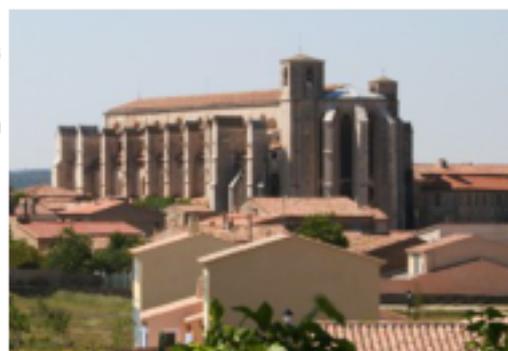


En raison de la pandémie COVID 19, aucun événement n'a pu avoir lieu.

De Janvier 2021 à ce jour, René Linnenbank a organisé des répétitions par pupitre, via Skype, pour essayer de maintenir le lien entre les choristes, y compris avec le Chœur de Puyméras. De même, notre assemblée générale n'a pu se réunir.

La rentrée aura lieu le JEU DI 16 SEPTEMBRE 2021 à la salle polyvalente.

René lance un grand challenge avec le requiem de MOZART que nous allons travailler toute l'année dans l'objectif d'un concert commun avec le Chœur de Puyméras et la chorale de Mblaucène. Ce concert aura lieu le 2 août 2022 en la basilique de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume dans le Var (photo ci-contre).



Notre chef de chœur a déjà travaillé à plusieurs reprises avec le chef d'orchestre et musicien SERGE PALOYAN, qui organisera ce grand concert avec chœurs et orchestre, accompagnés par des solistes de renommée internationale. **BEAU CHALLENGE EN PERSPECTIVE !!!!!!!**

Situé au cœur d'une plaine plantée de vignobles, Saint-Maximin est un gros bourg provençal qui s'enroule autour d'une magnifique basilique considérée comme le plus bel édifice gothique de toute la Provence. Selon la légende c'est ici que furent ensevelis au 1er siècle Sainte Marie-Madeleine et Saint Maximin. La basilique fut édifée au-dessus de la crypte renfermant leurs sarcophages. Aujourd'hui encore, Saint-Maximin reste un important lieu de pèlerinage.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour chanter dans une ambiance très conviviale.

Vous pouvez vous renseigner aux numéros de téléphone communiqués en haut de page.

Un vent de fraîcheur souffle sur l'appellation Vinsobres

Cru Glacé, le sorbet gastronomique de l'appellation

Dans la lignée de sa nouvelle plateforme de communication sur la fraîcheur et l'insolite, l'AOC Vinsobres a lancé "Cru Glacé":

le premier sorbet gastronomique à base de vin rouge du cru Vinsobres.

Créé par Marc Chalain, artisan glacier de Puyméras, ce sorbet ouvre des instants de dégustation différents et une expérience gustative innovante. "Cru Glacé" offre aux vins de l'AOC Vinsobres une approche intéressante pour la restauration gastronomique.



Une nouvelle dynamique sur le digital

Pour accompagner ce travail sur la notoriété et l'image du cru, l'AOC Vinsobres s'est lancé dans une nouvelle dynamique sur les réseaux sociaux. Avec le lancement de son compte Instagram @cruvinsobres, Vinsobres affirme sa volonté d'instaurer une communication de proximité avec sa communauté et d'accroître sa visibilité. Cela s'accompagne d'un travail constant de création de contenu photo et vidéo sur diverses thématiques (vignoble, rencontres, accords mets & vins...).

Cet été : Les Nuits du Vinsobres



Le jeudi 22 juillet et le vendredi 6 août, retrouvez les vignerons de Vinsobres pour une soirée de dégustation de vin dans les ruelles du village!

Au fil de la soirée, découvrez les vins de l'appellation et des produits du terroir dans un parcours de dégustation pensé pour vos papilles.

Au programme: dégustation de vins, repas en accords mets & vins, marché des produits du terroir, animation musicale.

Deux formules sont proposées :

- ◆ Formule dégustation: 5 €
- ◆ Formule dégustation + repas: 20 €
Repas (bouchée apéritive, entrée, plat, fromage, dessert) préparé avec des produits frais par des artisans de la région.

En cours : Un dossier qui nous tient à cœur - l'AOC Vinsobres cru BIANC

Nous travaillons activement sur le montage d'un dossier pour obtenir la reconnaissance de notre vin blanc au rang de Cru. Vinsobres bénéficie d'un terroir propice à l'élaboration d'un vin blanc de qualité et l'obtention de cuvées très séduisantes.

L'Association Sportive des Boulistes Vinsobrais (A.S.B.V.) a été créée il y a plus de 40 ans.

Vu les circonstances exceptionnelles de ces 2 dernières années, les festivités n'ont pas pu avoir lieu comme initialement prévu. Cependant, nous avons pu reprendre les après-midis de rencontres amicales depuis le 30 janvier et ce, avec un respect strict des mesures sanitaires imposées par les circonstances.

Tous les joueurs ont pu ainsi se retrouver plus de 35 fois amicalement, tout en se protégeant des risques de ce fameux virus. Merci aux joueurs qui ont accepté le respect de ces mesures parfois contraignantes.

Mais la dynamique est aussi ailleurs et une poignée de bénévoles a décidé de donner un renouveau à ce club quadragénaire à l'intérieur autant qu'à l'extérieur des locaux. Peintures des façades, peintures intérieures, création d'une dalle et placement d'un abri technique pour le matériel d'entretien, nettoyage des murs extérieurs, renouvellement des grillages d'enceinte, ... le tout, à coups d'heure de travail, de mise à disposition d'outillage, de prêt et de dons de matériel, sans parler du don de soi.

Chacun y est allé de ses compétences, de sa disponibilité, et surtout de sa bonne volonté.

Au bout de près de 2 mois d'efforts, le groupe de bénévoles a posé pour la photo souvenir devant le blason du club. Merci à Marc, Sergio, Serge, Georges, Gérard, Roger et Mireille (de gauche à droite) pour le temps consacré, la patience et le courage. Le résultat est à la hauteur des efforts fournis. Le président que je suis est fier de son équipe. MERCI !



Et avec le retour des beaux jours et la levée partielle des mesures sanitaires, nous avons pu organiser notre premier challenge amical ce 12 juin à la joie des 32 participants. Bienvenue aux nouveaux adhérents qui voudront s'initier à ce sport.

Pour rappel, nous nous réunissons tous les mercredis et samedis après-midi et nous prêtons volontiers le matériel de jeu. N'hésitez pas à nous contacter au 07 86 32 96 81.

Le Président, Georges Veronnez-Florent

"Histoire en partage"



*Habit d'un médecin du Lazaret
de Marseille en 1720*

L'association « Histoire en partage » prépare doucement la reprise tant attendue !

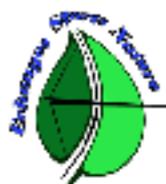
C'est en septembre que nous fixerons la date de l'assemblée générale qui n'a pas pu se tenir cette année. Ce sera l'occasion de nous retrouver et de présenter les projets.

Sophie a bien travaillé pendant le confinement et ne manque pas de sujets intéressants.

Vous tous, fidèles adhérents, pouvez également suggérer des idées de visites guidées. Madame Autran interviendra cet automne.

En attendant, passez un bel été et restez vigilants !

Le président, Alain Daubert



L'association **Echanges Sports Nature** vous propose des moments de détente en pratiquant le tir à l'arc durant toute l'année scolaire.

Sur un terrain en pleine nature et ombragé l'été à Vinsobres, nous avons aménagé des espaces d'activité pour le tir à l'arc et un Parcours Nature avec plusieurs cibles variées : blasons anglais, campagne et animaliers, animaux 3D. Nouveauté cette année : une plateforme d'où on peut viser 2 cibles.

Les séances se déroulent le samedi matin à partir de 10h45 pour les enfants et 11h30 pour les adultes/Ados. Nous le pratiquons en petit groupe, dans une ambiance sympathique. Après un temps d'échauffement, nous nous entraînons avec des jeux sur cibles ou des tournois.

Certain samedi, nous portons sur le Parcours Nature sur la piste de ses cibles variées.

Serge, moniteur diplômé, et Olivier, archer expérimenté, nous apportent leur conseils pour saisir les bases de ce sport, apprendre à contrôler nos énergies, à rechercher une belle posture et des gestes harmonieux... pour devenir un archer tout en nous amusant.

Durant cette année, nous avons repris l'activité à la fin de chaque période de confinement, car nos espaces en nature permettent d'observer les mesures de prévention contre la transmission du COVID 19.

Pour des personnes en vacances ou des groupes, en partenariat avec l'Office du Tourisme des Baronnies en Drôme Provençale (Nyons), nous proposons des séances-découverte de Tir à l'Arc, des sorties sur le Parcours-Nature, des randonnées Pieds dans l'eau dans les Gorges du Toulourenc ou une initiation à l'Escalade sur site naturel. N'hésitez pas à nous contacter pour échanger sur vos souhaits et projets.



Le terrain se situe à la sortie de Vinsobres, sur la RD 190, direction de Valréas, après le pont de Mire, au 4^e virage, se garer à droite, chemin vers le ravin du Combaud.

Coord GPS : lat 44.342 049 – long 50.55 81

INFOS Tel : 06 76 02 28 77 6 – 04 75 27 76 4 1 – Mail : serge_campos@orange.fr

Site Internet : echangesportsnature.wordpress.com

Conditions après une séance d'essai gratuite :

- ⇒ Adhésion annuelle : 15 €
- ⇒ Forfait 4 séances : 50 € (valable 6 mois)
- ⇒ Forfait 8 séances : 75 € (valable 12 mois) - Le matériel est fourni (Arc, 1èches, carquois, protège-bras...)
- ⇒ Pour les adhérents qui ont leur matériel : Forfait annuel de 120 € (y compris l'accès au parcours Nature et la possibilité de venir sur le terrain à volonté)





FESTIVAL 2021
« Un souffle d'espérance et de paix »

au TEMPLE de VINSOBRES :

DIMANCHE 4 JUILLET à 18 h :
Spirituals et Gospel Songs (J.P. Finck)

DIMANCHE 11 JUILLET à 10 h 30 :
Célébration œcuménique pour la Paix
(avec les "Golden Grape Singers")

VENDREDI 16 JUILLET à 21 h :
« DIOGÈNE » par les "SIXTERS" (Gospel féminin)

DIMANCHE 18 JUILLET à 18 h :
« Artos » baroques et classiques (J.P. Finck)

MERCREDI 4 AOÛT à 18 h :
Les "Marx Sisters" (Musiques klezmer)

DIMANCHE 15 AOÛT à 18 h :
« ADAGIOS » (Duo Isabelle et Jena-Paul Finck)

DIMANCHE 29 AOÛT à 18 h :
« Les Psaumes de Clément Marot » (J.P. Finck)

Et à la SALLE POLYVALENTE :

(En collaboration avec l'association "Voix de Fêtes")

DIMANCHE 25 JUILLET à 10 h 30 :
« Léon sans frisson » Conte musical et théâtre
(à partir de 5 ans) (Anne Finck et Lucile-Anne Auway)

Entrée libre - Participation

www.art-et-foi.fr

06.31.54.73.45.



A droite, l'affiche du spectacle

du 25 juillet 2021 à 10h30
à la salle Polyvalente

Il s'agit d'un conte musical et
théâtre pour les enfants (à
partir de 5 ans) et les adultes.
L'entrée sera libre avec une
participation à la sortie. Il n'est
pas nécessaire de réserver.

Voix de fêtes
participe
au festival 2021
« Art et Foi »
qui se déroule
essentiellement
au temple
de Vinsobres

Retrouvons les chemins du chant et de la musique. Bel été à tous.

Guy Affia

Amitié et présence

Bonjour amis Vinsobrais !

Notre association **Amitié et Présence**, composée de bénévoles de plusieurs communes du Nyonsais, soutenue par une quinzaine de municipalités et par des amis bienfaiteurs, est engagée depuis 1976 et de diverses manières à maintenir des distractions et des liens d'amitié avec les résidents de l'Ensoleiada, maison de retraite de l'hôpital de Nyons.

La pandémie de la covid 19 a perturbé nos activités : nous avons été amenés à nous adapter à la situation. Les visites et animations que nous organisons ayant étant stoppées net, nous les avons remplacées par l'envoi de cartes postales et des relations téléphoniques, nous avons maintenu les cadeaux d'anniversaires, amélioré les cadeaux de Noël et aux périodes où cela était réglementé, mais dûment autorisé, certaines d'entre nous ont pu faire des visites un peu plus personnelles à plusieurs résidents, avec les précautions sanitaires qui s'imposaient.

En 2021, quelques-uns d'entre eux ont pu bénéficier de visites très encadrées. Pour Pâques, nous avons offert à tous des sachets de chocolats et bien entendu les traditionnels brins de muguet que nous avons pu leur offrir à

l'occasion du 1er mai. Des attentions toutes petites, mais tellement appréciées quand on est cloîtré dans une chambre...

Courant juin, nous allons de nouveau adresser à chacun d'eux une carte amicale et leur exprimer notre désir et notre espoir de les retrouver dès la rentrée de septembre. Nous espérons toujours pouvoir étoffer notre équipe de nouvelles personnes dès septembre 2021, et enfin reprendre nos activités, avec pour objectif d'entourer plus que jamais par notre présence et notre amitié les résidents de l'Ensoleiada.

Toute personne qui serait désireuse de nous rejoindre, sera la bienvenue et pourra s'adresser directement à notre Présidente.

Bon été 2021 à vous tous !

Madame Daisy UHL tél 04 75 27 18 17

Ou par courrier : Association Amitié et Présence

Maison de retraite de l'hôpital de Nyons

Avenue Jules Bernard

26110 Nyons

Cyclistes, coureurs et marcheurs.
Venez faire l'ascension du Mont Ventoux

VENTOUX CONTRE CANCER

Samedi 4 septembre 2021

Inscrivez-vous sur www.ventouxcontrecancer.fr
CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 15 JUILLET 2021

26 KILOMÈTRES AU DÉPART DE SAULT

Suivez nous sur
les réseaux sociaux



Association
Ventoux contre Cancer
www.ventouxcontrecancer.fr

L'Association Française Ventoux Contre Cancer est issue de la Fondation Mont Ventoux néerlandaise créée en 2007. L'objectif principal est la lutte contre le cancer.

Nous sommes fier de poursuivre cet objectif depuis plusieurs années, grâce à la motivation et à la coopération des participants, bénévoles, sponsors et toutes les autres personnes engagées dans cette cause commune.

Le but de l'association :

**Collecter des fonds
pour des organisations spécialisées
dans la recherche et les soins
contre le cancer en région PACA.**

Les bénéficiaires :

- ◆ Institut Sainte-Catherine AVIGNON
- ◆ CAMI Sport et Cancer PACA
- ◆ Service Oncologie pédiatrique de l'Hôpital de la Timone à Marseille

**Cette ascension héroïque
de 26 kilomètres symbolise
la lutte contre le cancer**

Financement participatif

Pour 2021, chaque participant (**marcheur, coureur, cycliste, ou en vélo à assistance électrique**) doit **s'acquitter des frais d'inscription**

- ◆ adulte : 65 €
- ◆ Jeune (de 14 à 18 ans) : 30 €

Chaque participant doit ensuite collecter des fonds sur le principe du crowdfunding ou financement participatif.

- ◆ Adulte : 275 € par personne minimum
- ◆ Jeunes (de 14 à 18 ans) : 100 € minimum par personne.

A chaque participant de collecter les montants minimum auprès de ses amis, sa famille, ses connaissances. 100 % des dons collectés seront attribués à l'un des trois bénéficiaires de votre choix (voir ci-dessus).

Les dons collectés sont déductibles des impôts :
66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises.

DETERMINATION - EMOTION - ENERGIE - DYNAMISME

**Ensemble, collectons des fonds
pour la recherche et l'amélioration de la qualité de vie
des malades du cancer traités dans notre région.**

**Pour toutes informations : notre site www.ventouxcontrecancer.fr
contact@ventouxcontrecancer.org**



Riche d'une expérience de 17 ans,
le garage SC auto Vinsobres
vous accueille
pour réparer et entretenir
vos véhicules multi marques.

Le garage dispose des derniers outils
de diagnostic et réparation mécanique
pour répondre à toutes interventions.

ZA des paluds, 261 10 Vinsobres
04 75 26 44 99

A.D.M.R.



pour tous, toute la vie, partout

Une équipe de 7 bénévoles gère l'Association ADMR les Oliviers
aidée sur le terrain par 15 salariées en CDI et une variable de 3 à 4 personnes
en CDD en fonction des besoins et des périodes.

Nous intervenons aussi pour accompagner les familles avec de jeunes enfants ou soulager des futures mamans ayant une grossesse difficile. Notre soutien s'étend aussi auprès de personnes handicapées ou, tout simplement, chez des personnes en activité qui souhaitent être aidées dans certaines tâches ménagères pour gagner en qualité de vie sans être dans l'obligation d'embaucher une personne.

Quel que soit le besoin de chacun, vos interrogations, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat au 04 75 26 73 65 qui pourra répondre à vos questions et attentes concernant nos conditions et nos domaines d'interventions.

Marie-Paule Thomas

PIMMS : point d'information médiation multi-services (infos)

Les services publics s'éloignent de plus en plus des territoires ruraux, dont Vinsobres fait partie.

Parce qu'il est apparu important d'apporter une aide dans les différentes démarches administratives, ou accès à internet, aux Vinsobraises et Vinsobrais, la municipalité a décidé de financer la venue d'un camion mobile au village, sur la place de la mairie.

les 2^{ème} (de 13 à 15 h) et 4^{ème} lundi du mois (de 15 à 17 h).

(en raison de la COVID 19,

il est préférable de vérifier les horaires en mairie)



C'est un point d'accueil, multi-services, gratuit pour l'utilisateur, avec ou sans rendez-vous. Vous trouverez ci-dessous les informations et aides à votre disposition.

Claude Somaglino

*Un agent médiateur polyvalent
à votre service pour vous:*

Renseigner

Accompagner

Orienter

Accompagnement
dans vos
démarches
administratives

Point TER
et informations
réseau SNCF

Aide à
l'e-
administration
(Pôle emploi/
CAF...)

Point
informatique

Analyse
et maîtrise
de vos factures

Renseignements
Services Publics

Photocopie,
impression et
scan
de documents

Reliure de
dossiers

Venez nous rencontrer !

QU'EST-CE QUE LE PIMMS MOBILE?

Le PIMMS Mobile

est une réponse humaine de proximité aux besoins des habitants des territoires ruraux, dans leur vie quotidienne.

De l'information de premier niveau à l'accompagnement dans des démarches spécifiques, l'agent de médiation apporte aide et conseils personnalisés en rapport à la mobilité, l'accès aux droits, les prestations sociales, la demande d'emploi ou encore la naturalisation.

C'est une offre de services mutualisée de la CARSAT, SNCF, La POSTE, EDF, ENEDIS, VEOUA et les partenaires de la Maison de Services au Public Drôme-Sud Provence.

Venez à notre rencontre,
lors des tournées du PIMMS Mobile,
du lundi et mardi.

Nous contacter :

Accueil téléphonique MSAP: 04.69.14.30.30

Email: contact0726@pimms.org

Suivez-nous et retrouvez notre agenda en
ligne

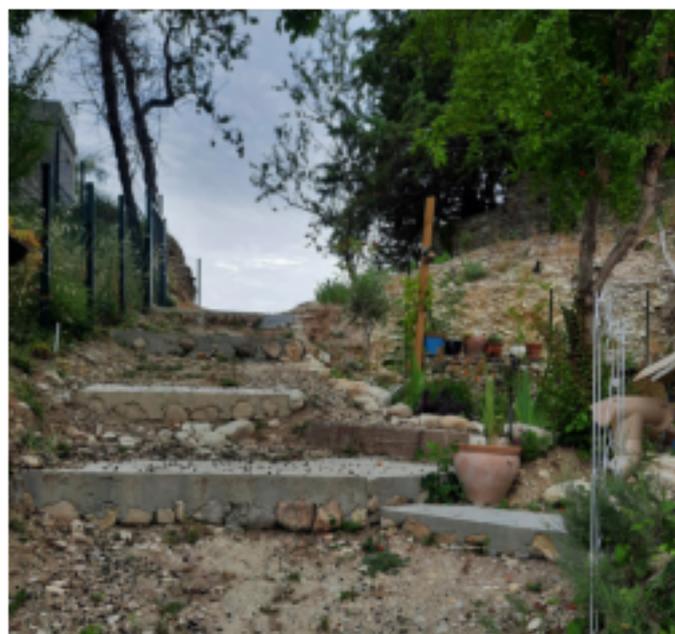
Sur notre Site internet :
<http://www.pimms07-26.org>



La Bone



Le lavoir Girond



Aménagement espace « Tour de Paris » et création d'un escalier depuis la rue de la Tour de Paris

LA MAIRIE : Lundi, mardi : 8h30 -12h00 /13h30 -17h30
Mercredi et jeudi : de 8h30 à 12h00
Vendredi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Tél 04 75 2764 49 - contact@mairievinsobres.fr

POINT POSTE : Les services de la Poste sont à l'épicerie, place de la Fontaine - voir horaires d'ouverture de l'épicerie ci-dessous.

ASSISTANCE AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES gratuit/confidentiel

RV : 06 43 62 79 57 ou 04 75 26 47 31

Sans RV, tous les mardis de 14 à 17h00 à la Maison des services publics à Nyons (ancienne mairie)

NAVETTE POUR NYONS : Tous les jeudis matins devant l'école - Période scolaire : 9h15 - Pendant les vacances : 9h

MARCHÉ : Fruits et légumes frais les lundis matin - 9h à 12h.

A l'automne, la pépinière Monin de Condorcet tiendra un stand de plantes et fleurs.

BOULANGERIE : Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 7h30-12h30 et 15h30-19h00 - samedi et dimanche : 7h30-12h30

EPICERIE DE VINSOBRES « chez Aurélie »

Lundi au vendredi 8h00-12h30 et 15h30-19h00

Fermeture les mercredi, samedi et dimanche après-midi

Mardi - Vendredi nocturne jusqu'à 23h00 l'été

Samedi et dimanche matin, de 8h30 à 12h30

Livraisons à domicile à la demande - Plateaux repas à disposition

Journaux : Tribune et Dauphiné

Tél : 04 75 27 58 39 ou 07 84 07 04 41

COIFFURE ACTUELLE - 9 rue Gironde

Mardi, jeudi : 9h-12h et 14h-18h30 - Vendredi : 8h30 -18h - samedi : 8h30-16h00 - **04 75 27 68 82**

COIFFEUSE A DOMICILE : Brigitte BLANC - mardi, jeudi, vendredi, samedi - Sur rdv : **06.07.06.47.31**

RF COIFFURE MIXTE - 9 place de l'église

Mardi, mercredi et vendredi de 9h-12h -14h-18h30

Samedi de 9h à 16h non-stop - fermeture le jeudi

Horaires modulables sur rdv 04.75.26.03.38

ALOHA ESTHETIQUE (institut de beauté)

Christelle SALVAGE - Place Bassin Neuf - lundi au samedi - RV 06 89 65 51 61

INSTITUT DE MASSAGE - BIEN-ETRE : « Penser à soi » - Estelle LIELY

Quartier les Parizots - Vinsobres - 06 77 08 86 85

Ouvert tous les jours de 10h à 19h sur RV - www.penser-a-soi.fr

CAMPING : 04 75 7 61 65 - 07 87 81 25 40

Réservations : camping.vinsobres@gmail.com - www.campingdevinsobres.fr

Pôle Santé

♦ Médecin

José COSTANZO 04.75.27.62.39
du lundi au vendredi : 10h00-12h00
et 16h00-18h30

♦ Infirmières

⇒ Christine DELATTRE 04.26.66.29.49
⇒ Ghislaine BOUSTIE 06.84.01.72.47
⇒ Sylvie REYNARD 06.37.22.77.80

♦ Ostéopathes

⇒ Sophie DOYER 06.63.51.50.76
⇒ Alicia MORARD 06.82.29.82.76 ou
09.83.73.68.18
⇒ Laurie ARCHORLIAN 06.04.47.23.53

MAGNETSEUR : Olivier GOUR - 5 Allée des Pins - Vinsobres 06 63 00 19 28

L'AUBERGE DU PETIT BISTROT : Place de l'Eglise - Ouverte en été tous les midis et soirs
Sauf le mercredi - 04 75 27 61 90

CHEZ ALICE, PETIT CAFÉ RESTO - A midi, les mercredi, samedi et dimanche
à 10 h00, le jeudi à 11 h00 (fermé le soir) 04 75 27 64 30

RESTAURANT LA DETENTE - Pont de Mirabel à Vinsobres - De septembre à juin : fermé mardi soir,
mercredi toute la journée et dimanche soir
Juillet et août : fermeture seulement le mercredi
Horaires : 12h00 à 13h30 - 19h15 à 21h30

YAMANI PIZZAS : Vendredi soir place de la Fontaine à partir de 18 h.00 - 06 50 96 28 56
De juin à fin août, Possibilité de dîner sur place. Boissons et desserts servis par Aurélie, l'épicière

« BIENVENUE CHEZ VOUS » Audrey : 06 67 06 89 42 - Plats à emporter - mardi soir à partir de 18h00.
Place de la Fontaine

STATION-SERVICE TORRENT Ouvert 24 h/24 Quartier Le Pont de Mirabel - D94, Vinsobres 04 75 27 60 65

JF DIFFUSION garage, dépannage et entretien - Quartier Le Pont de Mirabel - D94, Vinsobres
04 75 2617 93 - 06 33 96 65 96

GARAGE NEL : location de bennes, compost - Av. de Nyons Vinsobres - 04 75 27 63 13 — 04 75 27 67 18

NC CREATION, artisan et concepteur de cuisines, bains & ameublements - rte d'Orange à Vinsobres
Du lundi -vendredi 9h -12h /14h-18h - Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.- 04 75 27 61 36

SC AUTO VINS OBRES - ZA des paluds, 26110 Vinsobres - 04 75 26 44 99
Réparation et entretien véhicules multi-marques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...

- concerne 48 000 décès prématurés par an soit 13,8% des décès par an ;
 - équivaut à 9 mois en moyenne l'espérance de vie ;
 - est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires.
- ↳ Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.



et l'entretien du jardin pour un particulier :

génère des déchets verts que l'on estime en moyenne à 160 kilos par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre.



En matière d'émissions de particules fines :

		
16 000 km parcourus par une voiture essence récente	50 kg de végétaux brûlés à l'air libre, le même volume de déchets verts	3 semaines de chauffage d'une maison (à usage performant)
10 000 km parcourus par une voiture diesel récente	5 sacs de 60 l de déchets verts	3 jours de chauffage d'une maison (à usage peu performant) de type foyer ouvert.
1 800 km parcourus par une voiture diesel ancienne		

Pour mieux respirer
NE BRÛLEZ PAS
vos déchets verts

Arrêtez de vous enflammer !



Information et recommandations à l'attention des particuliers



Le service de presse, chargé de vous informer, vous conseille de brûler vos déchets verts dans un lieu approprié, en respectant les règles de sécurité. Pour plus d'informations, contactez le service client de votre mairie ou consultez le site internet de votre commune. Pour plus d'informations, contactez le service client de votre mairie ou consultez le site internet de votre commune. Pour plus d'informations, contactez le service client de votre mairie ou consultez le site internet de votre commune.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !



Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par le ministère du 9 août 1978. Cette interdiction est réapprouvée par le conseil du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'articles préfectoraux spécifiques sur ce sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux et de déchets fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxyde et fumée. Outre le gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue, avec à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires potentiellement graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées du montagne et en période de pics de pollution.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



DÉCHETS VISÉS



Tonnes de pelouses, talle de maies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tous les pelouses et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de légumes et éplures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

LE BRANC ET LE PAILLAGE



Herbes et gros branchages peuvent constituer un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage vous évite l'utilisation des sols et évite la poussée des mauvaises herbes. Astuce : le faire en le laissant pousser et laisser l'herbe finement coupée sur place.

SANCTION

Fautes de non-respect d'un RSD, une amende de 450 € peut-être appliquée par un préfet (articles 131-13 du code pénal).



Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

Certains collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.

Certains habitants de la région proposent des ateliers de compostage aux particuliers.



Source : www3.noe.org

LA DÉCHÈTTERIE



Les habitants en Auvergne Rhône Alpes ont accès à plus de 580 déchetteries réparties sur toute la région. Avec, 10% de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

Vous trouverez sur l'affiche ci-dessous tous les contacts en cas de problèmes avec votre installation d'eau

Besoin de nous contacter ?



Notre service clients en ligne
www.toutsurmoneau.fr



À votre écoute

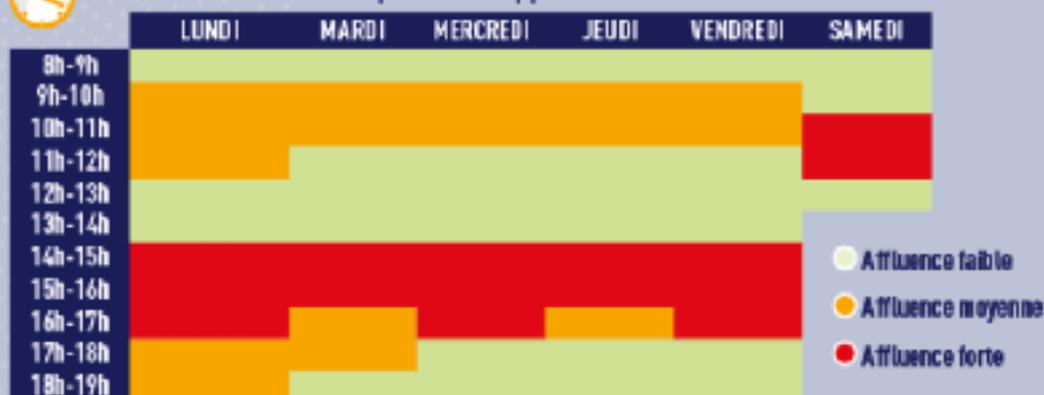
Situées dans la région Auvergne Rhône-Alpes, nos équipes sont joignables du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

0977 408 408

APPEL NON SURTAXÉ



Les meilleurs moments pour nous appeler :



En cas d'urgence
24h/24

Numéro exclusivement réservé aux urgences techniques

0977 401 131

APPEL NON SURTAXÉ



DROME ARDECHE



VOUS FAITES
LE BON CHOIX

PERMANENCE INFO→ÉNERGIE



Un service gratuit qui vous accompagne dans vos projets de construction et de rénovation

»»»» 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9 h à 12 h

NYONS 170 Rue Ferdinand Fert - ZA Les Laurons

»»»» 2^e et 4^e mercredi du mois de 9 h à 12 h

BUIS-LES-BARONNIES 19 Bd A. Briand

LES COMMUNAUTÉS
DE COMMUNES
Baronnies
en diôme provençale

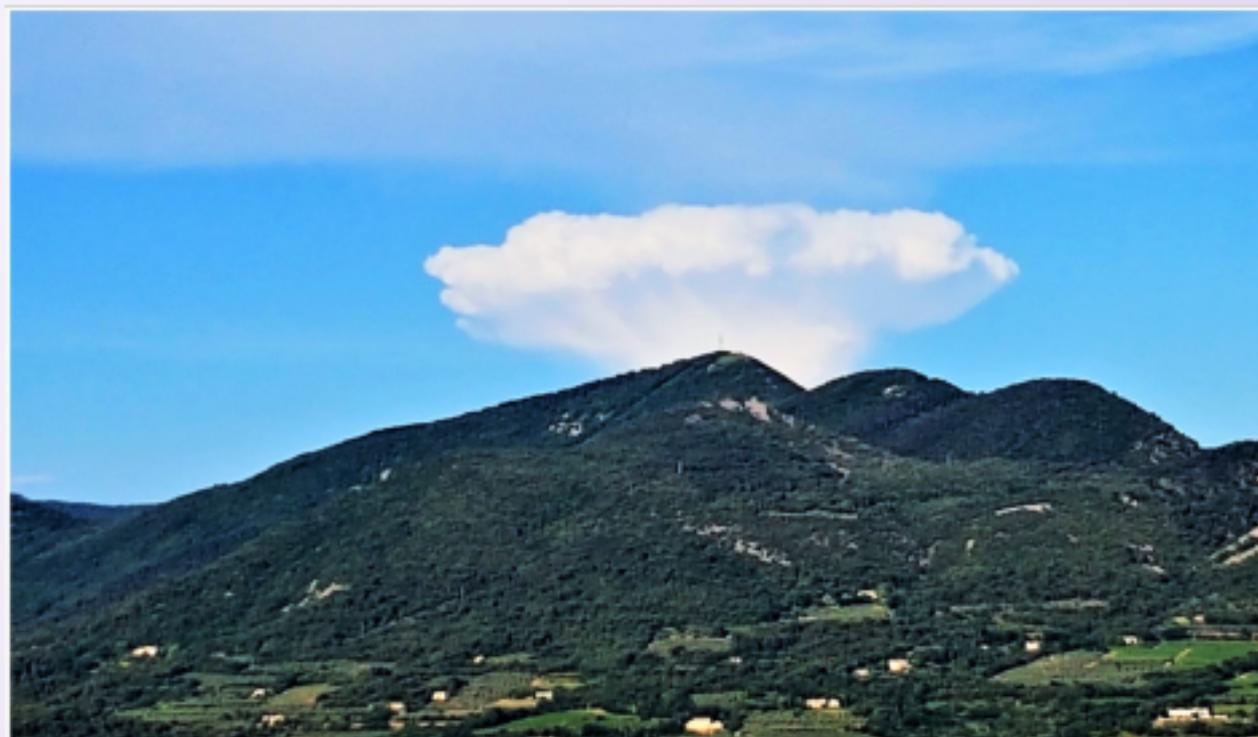
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

 **04 75 26 22 53**

 infoenergie@ceder-provence.org



INSOLITE



**La photo a été prise depuis le haut de Vinsobres.
Ce cumulonimbus d'été s'est développé derrière Garde Grosse,
lundi 14 juin vers 20 heures.
Le même jour, on apprenait qu'une centrale nucléaire chinoise
de fabrication française avait quelques fuites...
Les spectateurs, un peu inquiets, ont ajusté leur masque,
personne n'a été contaminé !**

Alain Daubert

La Mairie est ouverte aux horaires habituels
Lundi, mardi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Mercredi, jeudi : 8h30 à 12h00
Vendredi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00
Tél : 04 75 27 64 49

contact@mairievinsobres.fr - www.vinsobres-mairie.fr